



Liberté - Égalité - Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture

Direction de la Réglementation, des Collectivités Locales et des  
Politiques Publiques

Service des Collectivités Locales et des Politiques Publiques

Bureau des Relations avec les Collectivités Locales

Dossier suivi par Stéphanie ROUX  
03.25.30.52,59  
stephanie.roux@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 17 SEP. 2013

Le Préfet de la Haute-Marne

à

Mesdames et Messieurs les Maires

(En communication à Madame et Monsieur les  
Sous-Préfets d'Arrondissements)

**OBJET :** Préparation de la répartition de la dotation globale de fonctionnement des communes, des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, des départements et de la dotation globale d'équipement des communes et des départements au titre de l'année 2014 .

**P.J. :** 1

Chaque année, la préparation de la répartition de la dotation globale de fonctionnement nécessite de collecter un certain nombre de données d'ordre financier destinées aux services concernés du ministère chargé des collectivités territoriales.

A cette fin, vous voudrez bien trouver ci-joint une fiche de renseignement que je vous remercie de bien vouloir compléter du montant de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères effectivement perçue en 2013 par votre commune.

Afin que ces informations puissent être traitées dans les délais impartis, je vous prie de bien vouloir me retourner ce document impérativement **avant le 15 octobre 2013**.

Pour le Préfet et par délégation,  
Le Chef de bureau,

  
Catherine CLERC

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2014

**Recensement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères**

**A retourner avant le 15 octobre 2013**

NOM de la commune : .....

Montant de la **redevance ordures ménagères**

Effectivement perçue en **2013** par la commune : .....

Cachet de la mairie

Signature du Maire

A retourner à la PREFECTURE DE LA HAUTE-MARNE  
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION, DES COLLECTIVITES LOCALES  
ET DES POLITIQUES PUBLIQUES  
Service des collectivités Locales et des Politiques Publiques  
Bureau des Relations avec les Collectivités locales  
Fax 03.25.30.22.80